

COMMUNE DE BALLAN-MIRE

TARIFS 2017



❖ PERISCOLAIRE

Par présence et par enfant le MATIN

1.10 € (Maximum en fonction du QF)

Par présence et par enfant le SOIR

2.20 € (Maximum en fonction du QF)

⇒ Prise en compte du quotient familial CAF

- *Si QF compris entre 0 à 760€*
Participation famille 0.50% - Matin (Min 0.25 – Max 0.60€) – Soir (Min 0.50 – Max 1.10€)
- *Si QF est égal ou supérieur à 761€*
Participation famille 1.00% - Matin (Min 0.65 – Max 1.10€) – Soir (Min 1.30 – Max 2.20€)

❖ ETUDE SURVEILLEE

1.80€/HEURE



❖ RESTAURATION SCOLAIRE

Enfant au forfait

3.24€

Enfant à l'unité

3.81€

Enfant ayant un PAI – Panier repas

1.37€

